

N^o 1
 Delay
 Léonie Eugénie
 Légitime

L'an mil huit cent quarante-neuf, le sixième jour
 du mois de Mai, à huit heures du matin, pardevant
 nous Louis Joseph Obert, maire officier de l'état-civil de
 la commune de Bizeme, Canton et arrondissement de
 Saint-Omer Département du Pas-de-Calais, a comparu
 Charles Joseph Delay, âgé de vingt-neuf ans, ourvier papetier
 demeurant en cette commune; lequel nous a présenté un enfant
 du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui, en son domicile
 au point du jour à une heure la nuit, et de dame Marie Joseph Foulon,
 âgée de trente-un ans, son épouse, au quel enfant il a été
 donné les prénoms de Léonie Eugénie. Les dites présentation
 et déclaration ont été faites en présence d'Adolphe
 Joseph Foulon, âgé de trente-sept ans, ourvier papetier,
 et de Florentin Bie, âgé de quarante-deux ans, manou-
 vrier tous deux domiciliés en cette commune, et ont les
 témoins et le comparant déclaré ne savoir signer de
 ce interpellé et nous avons signé le présent acte après
 lecture faite.




